

Étude de gestion quantitative avec une analyse « Hydrologie – Milieux – Usages – Climat »
sur le bassin versant de la Dore
COTECH du 04/09/2024

Compte-rendu

Ce COTECH avait pour objectifs :

- De prendre connaissance et d'échanger sur les principaux éléments du rapport de Phase 2 - Diagnostic,
- D'échanger sur les éléments méthodologiques pour la phase 3 – Diagnostic prospectif,
- D'échanger sur un échéancier pour les prochaines réunions et la validation de ces différentes phases.

Le support de présentation de cette réunion est annexé au présent compte-rendu.

Restitution du diagnostic

Le bureau EODD présente les principaux éléments du diagnostic, concernant :

- La méthodologie employée pour définir le taux d'influence hydrologique et les principaux résultats ;
- La méthode et l'évaluation des incidences des usages sur les milieux (cours d'eau), du fait de la modification des débits notamment en période de basses eaux ;
- Les éléments constituant les fiches masses d'eau ;
- Un zoom sur la nappe alluviale de la Dore.

Les principales remarques formulées durant cette présentation sont les suivantes :

Concernant les milieux,

- La représentation de l'impact des prélèvements sur les surfaces d'habitats aux stations ESTIMHAB semble indiquer qu'il n'y a pas de problème ni de contrainte pour les espèces cibles. Cependant, en période de basses eaux, et surtout lors des étiages, le cours d'eau est déjà contraint par des débits très faibles, ce qui doit être rappelé. Une carte de la sensibilité naturelle des cours d'eau serait pertinente pour évaluer les contraintes « subies » naturellement par les cours d'eau.
- Réponse : Une carte de la sensibilité actuelle des milieux sera réalisée en situation naturelle afin d'établir un état initial de la contrainte sans prélèvement (sur la base d'un ratio QMNA5/module naturels par exemple).

- Il serait également intéressant de coupler l'analyse de l'hydrologie avec une évaluation de la patrimonialité des cours d'eau.
- Sur les courbes ESTIMHAB, bien faire figurer l'hydrologie naturelle en ajoutant les VCN pour avoir un pas de temps journalier.
- Réponse : Des valeurs de débits naturels figurent déjà sur les courbes ESTIMHAB restituées. Les VCN pourront être ajoutés (VCN10 par exemple). L'intérêt patrimonial des cours d'eau sera ajouté à la fiche de synthèse par masse d'eau (sur la base d'un critère « espèces présentes ou potentielles ». La sévérité des étiages sera aussi mentionnée.

Concernant le protocole Hors Basses Eaux (HBE),

L'OFB rappelle qu'un « principe de protocole général ». a été validé mais que le positionnement des stations n'a pas été validé. L'OFB ne trouve pas forcément pertinent de placer des stations Hors Basses Eaux au même niveau que les stations ESTIMHAB étant donné que les pressions sur les milieux peuvent varier spatialement en fonction de la période.

Il faudra veiller à bien apporter des réponses sur les débits bas en période hivernale.

- Réponse : EODD précise que les stations HBE ont été positionnées au droit des stations ESTIMHAB, mais en redéfinissant les emprises afin de bien intégrer les typologies de faciès à caractériser dans le protocole proposé.

La décision est prise que la validation des stations avec les différents acteurs se fera lors d'un prochain COTECH. En attendant, il est demandé à EODD de compléter la note méthodologique avec une présentation des stations et une justification de leur sélection → Le travail est en cours.

- La question de positionner une station hors basses eaux sur le Miodet aval a été posée afin d'étudier l'influence du barrage de Sauviat (éclusées) notamment sur les frayères à Saumon.
- Réponse : Les études HMUC ne sont pas faites pour traiter de situation particulière et/ou locale. Le barrage de Sauviat fonctionne par écluses. Le protocole HBE proposé ne permet pas de caractériser les impacts d'un tel fonctionnement. Une analyse spécifique pourra être envisagée pour analyser cette situation, mais en dehors du cadre de l'étude HMUC.

Concernant la ressource en eau,

Période de basses eaux hydrologiques (débits moyens mensuels inférieurs au module)

Période de basses eaux SDAGE 2022-2027 (7 mois, du 1/04 au 31/10)

EODD présente une première analyse qui permet de constater que sur la base du critère retenu, la période de basses eaux pourrait être différente suivant les affluents, est globalement plus courte que les 7 mois fixés par le SDAGE et couvre des périodes différentes.

Des questions se posent par rapport à cette période :

- Quelle période faut-il appliquer ?
- Peut-on définir des périodes différentes suivant les secteurs / les unités de gestion ?
- Est-ce que les unités de gestion ont été définies ?
- Réponse : Il est possible d'adapter la période de basses eaux pour chaque unité de gestion, tout en se posant bien la question de ce que cela pourrait entraîner comme difficulté de gestion à l'échelle du bassin versant de la Dore.
- Réponse : il est important de bien clarifier les implications associées à chacune des périodes (basses eaux et hors basses eaux), notamment concernant la délivrance de nouvelles autorisations de prélèvements.
- Les unités de gestion ne sont pas encore définies. Ce choix sera fait à l'issue de la phase 3, en fonction des enjeux de gestion quantitative identifiés en situations actuelles et futures.

Zoom sur la nappe alluviale de la Dore,

EODD présente une analyse comparative des prélèvements pris en compte en 2009 et de ceux actuels.

- Remarque : l'analyse comparative et de l'évolution des prélèvements est intéressante. Cependant, les 50 l/s de prélèvements supplémentaires identifiés comme possibles en 2009 sont-ils toujours d'actualité ?
- Réponse : ce point sera complété si possible sur la base des données disponibles.

Éléments de méthode pour la phase 3 – Diagnostic prospectif

Le bureau EODD présente les principaux éléments du diagnostic prospectif, concernant :

- La méthodologie employée pour travailler sur la ressource en prenant en compte le changement climatique
- Les premières hypothèses sur les usages.

Concernant la ressource et le climat,

- Il est demandé d'intégrer les conclusions du projet AP3C et de les comparer aux tendances affichées. L'Agence de l'Eau estime toutefois qu'il sera important de bien préciser les bases et objectifs de ce projet, ses limites ;
- Concernant la changement climatique, l'OFB insiste sur le fait qu'il faut retenir au moins 2 narratifs. La question se pose de continuer avec un fuseau reposant sur 4 modèles ou si 2 modèles (avec un modèle extrême) sont suffisants ;

- Le travail avec plusieurs narratifs permet de bien conserver les notions d'incertitudes liées à ces prospectives climatiques ... et donc de s'orienter préférentiellement vers des solutions qui peuvent être reconsidérer.

Concernant les usages,

Une réflexion tendancielle pour chacun des usages est à mener en prenant en compte les effets liés au changement climatique.

La construction du scénario tendanciel prospectif doit se faire dans la concertation, avec les différents acteurs concernés.

Suite de l'étude

Plusieurs échéances sont proposées pour la suite de l'étude ; elles sont présentées ci-après :

- **Le 26 septembre matin** : COTECH n°4 sur le protocole hors basses eaux ;
- **Le 29 octobre** : journée de travail/concertation pour partager les conclusions de la phase 2 (diagnostic) et travailler sur les hypothèses à retenir pour la phase 3, sous forme d'ateliers ou de tables rondes (lieu : Maison du Parc) ;
- **Le 13 novembre à 14H à la Maison Du Parc** : groupe de travail du SAGE DORE sur les enjeux quantitatifs pour travailler sur le scénario prospectif tendanciel ;
- **Le 5 décembre matin** : CLE de validation de la phase 1, 2 et 3.